

#### REALISER UN ETAT DES LIEUX

L'état des lieux du territoire sert à repérer les ressources et les contraintes, les problématiques, les besoins en rapport au sujet traité. Ces éléments permettront de déterminer les orientations du PEDT et les conditions de sa mise en œuvre.

L'état des lieux du territoire se déroule en deux temps : une phase de description et de recueil de données et une phase d'analyse de données.

### Phase de description et de repérage de données

#### **Répertorier les activités périscolaires et extrascolaires existantes et les publics qui participent**

Quelles sont les activités proposées aux enfants ? Quelle est l'accessibilité financière et géographique des activités ? Quel est le nombre d'enfants qui pratiquent des activités ? Peut-on repérer des groupes sociaux qui ne participent pas aux activités ?

Il peut être intéressant de savoir combien d'enfants vont pratiquer des activités hors territoire et quelles activités ils pratiquent.

#### **Répertorier les besoins**

Par l'intermédiaire de questionnaires ou de réunions de consultation des familles et des acteurs qui travaillent avec les enfants : école, associations, centre de loisirs... Il est possible de repérer les besoins éducatifs des enfants, les problématiques partagées. Les enfants peuvent aussi être consultés sur des sujets qui sont adaptés à leur âge, cette démarche les préparera à devenir des citoyens actifs et responsables.

Attention, les besoins dont nous parlons sont les besoins éducatifs du territoire. Répertorier les besoins ce n'est pas réaliser une liste d'activités avec un sondage auprès des familles et des enfants pour connaître les préférences. Une activité sera retenue si elle répond à un besoin éducatif repéré. Par exemple : on peut repérer comme besoin sur le territoire « l'amélioration de l'esprit collectif des enfants », et on pourra choisir d'y répondre en développant des activités sportives à caractère collectif et /ou en proposant des jeux de coopération et/ou en réalisant une fresque collective.

Il est nécessaire de repérer quel public a ce besoin : tous les enfants ? Une tranche d'âge ? Un groupe social ? ...

#### **Repérer les atouts et leviers du territoire**

Repérer les structures, les personnes ressources et les intervenants potentiels : les associations du territoire, les services culturels et sportifs de la collectivité, les artisans, artistes, agriculteurs susceptibles de participer à une action, l'existence d'un accueil de loisirs. Répertorier

les dispositifs éducatifs en cours (PEL/CEL, Contrat de Ville, CEJ, CLAS...). Répertorier les locaux pouvant accueillir du public, les potentialités naturelles et culturelles du territoire...

### **Repérer les contraintes du territoire**

Repérer l'organisation des transports scolaires, le faible taux d'équipements, la répartition géographique des locaux, l'absence d'espaces naturels de proximité, le manque d'intervenants ou d'animateurs, les moyens techniques et financiers...

Déterminer les contraintes qui peuvent être levées, à quelle échéance, selon quelles modalités...

### **Phase d'analyse des données**

Un temps d'échange et d'analyse sur les données recueillies dans le cadre du comité de pilotage doit permettre de dresser des constats concernant le territoire.

Puis de répondre aux questions : quelles sont les orientations éducatives les plus pertinentes et partagées ? Quelles ressources pouvons-nous mobiliser ?

### **Préconisation :**

Veiller à l'articulation du Projet Educatif de Territoire (PEDT) avec les dispositifs en cours : Projet Educatif Local et Contrat Educatif Local (PEL/CEL), Contrat de Ville dont le dispositif de réussite éducative (DRE) et Ville Vie Vacances (VVV)..., Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)...